

mener autour de la ville, au son des instruments, un oiseau de fer, que l'on élevait sur une perche fichée au-dessus d'une tour, laquelle pouvait avoir une distance de 120 pas, de l'emplacement du tir. Le lendemain, les chevaliers en grand uniforme, volants rouges doublés de la même couleur, vestes blanches, culottes rouges, bas blancs, chapeaux unis, cocardes blanches, épée au côté, se rassemblaient dans le local du jeu, et l'on nommait une députation qui allait chercher à l'hôtel de ville l'étendard que l'on plantait près du pas d'où l'on tirait l'oiseau.

L'ouverture du tir était faite par un des Messieurs du corps de ville, et chaque chevalier passait ensuite à son rang, suivant la date de réception, après avoir payé la somme de six livres : le roi était seul exempt de cet impôt. Si l'oiseau ne s'abattait pas, la partie se remettait au lendemain ; mais l'étendard se reportait à l'hôtel de ville, et le jour suivant on allait le rechercher avec la même cérémonie, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un des tireurs fût vainqueur. Alors on le proclamait roi, et on le conduisait triomphalement à l'hôtel de ville, où sa dignité était reconnue par le maire et les échevins. Plusieurs chevaliers ont été rois deux années de suite ; mais aucun n'a obtenu le titre d'empereur, qui se gagnait après trois royautés consécutives. Le privilège d'un empereur était de jouir, toute sa vie, de l'exemption d'impôt attaché au titre de roi.

La compagnie de l'arquebuse de Villefranche fut invitée à la grande fête, donnée à Lyon, en 1738. (Voir la Revue du Lyonnais, t. 21). Les chevaliers s'y rendirent avec empressement : ils portaient un uniforme gris, veste bleue, cocarde blanche, avec l'étendard satin fond bleu, aux armes de la ville de Villefranche relevées en bosses d'or et d'argent, et fusils de cible dans les coins. La compagnie a endossé le même uniforme, lorsqu'elle s'est rendue dans les différentes fêtes où elle a été invitée.